

Nantes : Le lac de Vioreau sera entièrement vidé pour mener des travaux sur son barrage

OF Publié le 21/03/22 à 09h35 — Mis à jour le 21/03/22 à 09h35

A SEC Le barrage de Vioreau ne permet plus d'assurer un niveau d'eau nécessaire pour naviguer sur le Canal Nantes à Brest. Il fera donc l'objet d'une modernisation, nécessitant la vidange du lac en octobre



Le lac de Vioreau est le plus grand réservoir d'eau de Loire-Atlantique

- Le lac de Vioreau sera vidé de son eau en octobre pour réaliser des travaux de requalification sur son barrage.
- L'ouvrage, construit en 1835, ne permet plus de garantir un niveau d'eau suffisant pour circuler sur le canal de Nantes à Brest. Une partie du canal sera donc fermée à la navigation pendant un an et demi, de l'automne prochain jusqu'au printemps 2024.

Il faudra dire au revoir au canoë et aux balades en bateau... À partir du 20 septembre, pour les particuliers, et du 3 octobre, pour les professionnels, il ne sera plus possible de naviguer sur le [canal de Nantes à Brest](#), en Loire-Atlantique, pendant un an et demi. Le barrage du grand réservoir de Vioreau, principale alimentation en eau du canal, doit faire l'objet d'importants travaux de requalification à partir de l'automne prochain. Le lac, situé à Joué-sur-Erdre au nord de Nantes, et long de 4 kilomètres, sera alors entièrement vidé dès octobre de ses 8 millions de mètres cubes d'eau répartis sur 180 hectares. La dernière fois qu'une telle opération a été réalisée sur le grand réservoir de Vioreau remonte à 2003.

« On a constaté des faiblesses et des fuites sur le barrage ce qui a conduit à baisser le niveau d'eau du lac en passant de 9 mètres à 7 mètres pour diminuer la pression », raconte Jean-Luc Séchet, le vice-président agriculture, mer et littoral, voies navigables et port au département de Loire-Atlantique.

Les poissons seront sauvés

En diminuant la [quantité d'eau](#) dans le réservoir de Vioreau, le département a été contraint de fermer plus tôt la navigation sur le canal, lors de la saison dernière. Pour éviter cette situation, les travaux ont pour objectif d'étanchéifier le barrage, de le rehausser d'un mètre mais aussi d'automatiser « tous les instruments nécessaires au contrôle du niveau de l'eau, de la pression et de l'ouverture des vannes ».



Le barrage du lac de Vioreau. - P.Pascal/Département de Loire-Atlantique

A mesure que la vidange du [réservoir](#) s'effectuera, une « pêche de sauvegarde » sera réalisée avec la Fédération de pêche du département. « C'est souvent spectaculaire puisqu'on va sortir tous les poissons du lac pour ensuite les dispatcher sur différents étangs », affirme Jean-Luc Séchet. Un projet à 13 millions d'euros, dont un million pour curer la partie à l'est du lac et obtenir ainsi une meilleure qualité de l'eau. « C'est là où il y a le plus de vase et de problématiques liées au phosphore », souligne le vice-président. L'étape est jugée délicate car il faudra nettoyer les berges « tout en préservant l'écosystème ».

Un événement pédagogique

Le département aimerait faire de ces travaux un événement pédagogique. Les usagers auront d'ailleurs toujours accès aux dix kilomètres de sentiers balisés autour du lac de Vioreau. « On fera à cette occasion une action importante pour que chacun puisse voir la pêche de sauvegarde, l'étang à sec et comprendre l'histoire de ce barrage », s'exclame Jean-Luc Séchet.

Le lac et son barrage ont été construits en 1835, à la demande de Napoléon Ier, dans l'objectif de garantir la navigation en continu sur le canal de Nantes à Brest. Sa fonction première est encore indispensable, surtout en période de sécheresse. C'est d'ailleurs le plus grand réservoir d'eau de Loire-Atlantique. Il accueille aujourd'hui une [base de loisirs](#) avec différentes activités nautiques.

La remise en eau du lac se fera « naturellement, grâce à la pluie » durant l'hiver 2023 pour permettre une navigation à partir du printemps 2024. Une prochaine réunion publique est prévue ce mardi, à la salle municipale de Joué-sur-Erdre, pour « représenter l'ensemble du calendrier et répondre aux questions qui seront posées ».